

09.01.2007 - 09:18 Uhr

comparis.ch : les changements de caisse pour 2007 - Un million de personnes ont un modèle d'assurance alternatif

Zurich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100003671> -

Depuis l'instauration de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), 2007 est la première année où un aussi peu d'assurés changent de caisse. Un sondage réalisé par comparis.ch, le comparateur sur internet, auprès des 35 caisses comptant le plus d'affiliés révèle que seulement 170 000 personnes ont changé de caisse. Par contre, les changements en faveur des modèles d'assurance alternatifs, comme les modèles médecin de famille ou Telmed, ont significativement augmenté. Pour la première fois, le nombre des assurés à avoir un modèle alternatif passe la barre du million et s'élève maintenant à 16 %.

170 000 personnes ont changé de caisse pour leur assurance de base 2007. En comparaison avec 2006, c'est environ 30 000 personnes de moins. Avec 2,3 %, le taux de changement est le plus bas enregistré depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie (LAMal) en 1996. Ces chiffres se réfèrent à un sondage réalisé par comparis.ch, le comparateur sur internet, auprès des 35 plus grosses caisses maladie. Celles-ci regroupent ensemble plus de 95 % des assurés. "Beaucoup de personnes n'ont pas vu de raison de changer de caisse parce que leurs primes n'avaient jamais augmenté aussi faiblement", explique Richard Eisler, le P.D.G. de comparis.ch ; d'où le faible taux de changement.

La préférence va toujours à l'alternative meilleur marché. Avec un modèle alternatif, il est possible d'économiser jusqu'à 25 % de primes. Ce message est manifestement bien passé. Les deux tiers des demandes d'offre qui ont transité par comparis.ch en 2006 portaient sur un modèle d'assurance alternatif. Ce sont surtout les modèles médecin de famille et Telmed qui ont enregistré un gros afflux d'assurés pour 2007. Les personnes assurées en modèle alternatif représentent maintenant 16 %, soit 1,17 million de personnes.

"Si le nombre des assurés en modèle alternatif continue d'augmenter chaque année de presque 30 %, le débat sur la levée de l'obligation de contracter deviendra bientôt superflu", estime Richard Eisler. "Lorsque la proportion des assurés alternatifs aura atteint 30 %, beaucoup de médecins chercheront d'eux-mêmes à s'affilier à un réseau d'assurance alternatif. Et les caisses maladies pourront alors choisir leurs partenaires médecins. "

Les gagnants et les perdants de 2007

Chez les caisses maladie, il y a parfois eu des variations considérables du nombre de leurs affiliés pour 2007. Proportionnellement, c'est la caisse maladie 57 qui a perdu le plus d'affiliés: elle a enregistré 16 % de départs. D'après les informations communiquées par la caisse maladie 57, la raison en incombe aux fortes hausses de primes dans les cantons riches en assurés de Genève et de Vaud. La caisse maladie Klug explique aussi sa perte de 14 % d'adhérents par des hausses de prix supérieures à la moyenne (cf. tableau).

Proportionnellement, ce sont Aerosana et Avanex qui ont engrangé le plus grand nombre de venues. Ces deux caisses font partie du groupe Helsana qui compte au total 1,3 million d'affiliés, continuant ainsi

à être le plus gros groupe d'assurances. Progrès, Sansan et Helsana font également partie du groupe Helsana, en plus de ces deux caisses. La croissance consolidée du groupe s'élève à 3 % mais pour la caisse principale, la situation est moins rose : Helsana a enregistré 5,5 % de départs pour 2007. En contrepartie, toutes ses filiales comptent, sans exception, plus d'assurés qu'il y a un an.

Le bilan a l'air plus pimpant chez CSS. Selon les estimations, les départs ont représenté moins de 0,5 %. Avec 957 000 affiliés, CSS reste donc la caisse maladie à avoir le plus d'assurés. Le groupe CSS, englobant les caisses CSS, Arcosana et Auxilia Vollèges, a d'ailleurs pu enregistrer un léger +1,6 % au niveau de son nombre d'affiliés. Il a ainsi pour la première fois dépassé la barre du million d'assurés. Arcosana a même presque pu doubler le nombre de ses adhérents. Pour le membre d'un gros groupe d'assurance, la (di)gestion d'une telle croissance ne pose pas de problème.

Mais la stratégie de regrouper plusieurs caisses ne fonctionne pas tous les ans, comme le montre l'exemple du Groupe Mutuel : le nombre de ses affiliés est resté le même avec 836 000 assurés pour 2007. Et ce, bien que le Groupe Mutuel ait annoncé l'été dernier qu'il débloquent 100 millions de fonds propres pour amortir la hausse des primes.

Croissance grâce aux modèles d'assurance alternatifs

Sur les cinq plus grosses caisses maladie, Swica est la seule à avoir pu augmenter le nombre de ses membres pour cette année. Ce résultat est à imputer à des années de croissance stable orientées résolument sur les modèles d'assurance alternatifs. Swica affiche la plus forte proportion d'adhérents à avoir un modèle d'assurance alternatif, avec plus de 50 % de ses assurés.

Chez Visana également, le modèle du médecin de famille a amené des nouveaux venus. Puis, avec une variation de + 12 %, Provita affiche la plus grosse augmentation du nombre d'affiliés d'une caisse maladie ne faisant pas partie d'un groupement économique. La recette de son succès est - comme Swica - son orientation vers les modèles alternatifs. Certaines caisses maladie ont aussi sauté dans le train en marche, bien qu'elles se refusaient strictement, jusqu'à il y a peu, à proposer des modèles d'assurance alternatifs ; c'est le cas du Groupe Mutuel ou d'Assura.

D'autres caisses avaient également abaissé leurs primes pour 2007 ou introduit de nouvelles primes moins chères. C'est pourquoi, le potentiel d'économies pour 2007 était à son maximum. Trois adultes sur quatre auraient pu économiser 500 francs de primes ou plus. 1)

Il est encore possible de changer de caisse

Les assurés ayant la franchise minimale de 300 francs et l'assurance de base traditionnelle ont encore jusqu'à fin mars 2007 s'ils souhaitent résilier leur couverture pour fin juin 2007 et changer ainsi pour une caisse moins chère. Tous les autres assurés doivent attendre l'automne prochain pour pouvoir changer de caisse, de modèle d'assurance ou de franchise.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

1) Cf. notre communiqué du 10 octobre 2006 "Hausse des primes minimale - Possibilités d'économies maximales", disponible sur http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqued.aspx?ID=PR_Comm_Communique_061010

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100522532> abgerufen werden.